

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10079 Société : RAM 118139  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : EZZABDI FATHIHA  
 Date de naissance :  
 Adresse :  
 Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :  
  
 Date de consultation : 06/06/2022  
 Nom et prénom du malade : EL ASSALI Nenay Age : 13/05/08  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Maladie Renale  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : .....

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/06/22	S		300,00	 Dr. Kenza SOULAMI Pédiatre Néphrologue Pédiatrique 105, Bd. Abdellmoumen - Casablanca NPE : 091031953

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <del>Pharmacie AHS</del> <del>144 Lot wafia</del> <del>144 05 22 53 31 71</del> <del>tel: 05 22 53 31 71</del> <del>recepthis</del>	06/06/2022	1.376,30 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Kenza SOULAMI

Pédiatre spécialiste  
Néphrologie Pédiatrique  
Diplômée de l'Université Libre de Bruxelles  
et de l'Université René Descartes de Paris  
Ex. médecin spécialiste au service de néphrologie  
du CHU Ibn Rochd de Casablanca



السيدة كنزة العلمي

طبيبة أطفال أخصائية

أمراض كلية الأطفال والرُّضُّع

خريجة الجامعة الحرة ببروكسل

و جامعة روني ديكارت بباريس

طبيبة أخصائية سابقاً بمصلحة أمراض الكلية

بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca le: 06/06/2022

El Assali Meryem

Age: 14 ans 0 mois 24 jours , Poids: 65,20 Kg , Taille: 175,00 cm

1. Calcifix d3 500mg /400 ui

1 comprimé, par jour, au cours des repas, pendant 4 mois

2. Un-alfa 0,25 µg

3 capsule(s), au coucher, pendant 4 mois

3. D-cure 25000 ui

1 ampoule(s), 1 fois par semaine, pendant 4 mois

4. Fumafer 66 mg

1 comprimé, le matin, à midi et le soir, après les repas, pendant 4 mois

5. Tecpril 2,5 mg

1 gélule(s), le matin, pendant 4 mois

6. Prezar 50 mg

1 comprimé, le soir, pendant 4 mois

7. Zyloric 100mg

1 comprimé, par jour, pendant 4 mois

295 Bd Abdelmoumen angle allée  
de Persée 3<sup>ème</sup> étage C 23 - Casablanca

☎ : 0522862605

☎ : 0808360990

☎ : 0522863308

الدكتورة كنزة العلمي  
Dr. Kenza SOULAMI  
Pediatre Néphrologie Pédiatrique  
295 Bd. Abdelmoumen - Casablanca  
NPE : 097931963

شارع عبد المؤمن زاوية مير ببرسي  
295 - C 23 - الدار البيضاء  
الطبقة الثالثة

50,00

50,00

8. Co-trim 200 mg / 40 mg

1 cuillère, au coucher, pendant 4 mois

9. Bicarbonate de sodium

1.5 gramme(s), par jour, pendant 4 mois

21,20

7.376,30

Pharmacie ISIS  
 143 Lot Wafia 71  
 Tél: 05 22 53 31 71  
 Berrechid

S.V

50,00

50,00

PPV 21/03/20 EX 06/2024  
 LOT 16027 4

CO-TRIM®

Pharmacie ISIS  
 1. Kenza SOULAMI  
 Médecin Pédiatrique  
 10, Bd. Abdelloumen - Casablanca  
 INPE : 091031963



PPV: 84 DH 80  
 PER: 04/25  
 LOT: L1574

PPV: 84 DH 80  
 PER: 01/25  
 LOT: L153-2

PPV: 84 DH 80  
 PER: 04/25  
 LOT: L1574

PPV: 84 DH 80  
 PER: 04/25  
 LOT: L1574